



CROS
AUVERGNE
RHÔNE - ALPES

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le
ID : 069-216902734-20240417-VILLE_2024DC098-AU



Convention de mise à disposition des ressources pédagogiques du CROS Auvergne-Rhône-Alpes

Entre :

Mairie de Corbas

Située Place Charles Jocteurs
Représentée par : Monsieur Alain VIOLLET, Maire de Corbas
Ci-dessous dénommé **l'emprunteur**

D'une part,

Et

Le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA)

Situé 68 Avenue Tony Garnier 69007 LYON
Représenté par : Madame Marie-Christine PLASSE, Présidente
Ci-dessous dénommé **le prêteur**

D'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition ou de location du matériel pédagogique du prêteur. Le matériel mis à disposition devra être identifié dans l'article 4. Le prêteur indique en annexe 1, l'ensemble des ressources disponibles qui pourra être mobilisé par l'emprunteur.

Article 2 : Durée et date d'effet

La présente convention prend effet à compter de la date de signature de l'emprunteur et du prêteur.

La mise à disposition des ressources pédagogiques est consentie à compter du mardi 7 mai matin au 7 mai fin de journée . Sauf disposition particulière, la date de début est la date d'enlèvement et la date de fin est la date de retour.

Article 3 : Transport et remise du matériel pédagogique

Le transport est à la charge de l'emprunteur qui devra enlever, puis restituer les ressources pédagogiques aux dates figurant à l'article 2. La livraison et la restitution des ressources pédagogiques peuvent s'effectuer de façon suivante :

- Retrait des éléments dans les locaux du prêteur aux horaires d'ouverture au public, de 9h00



Au service du mouvement sportif

**COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59



- à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.
- Réception et renvoi des éléments par voie d'un transporteur, l'emprunteur. Les frais transporteurs aller/retour, via le service de la poste (colissimo), avoisinent 80€ TTC, pour une charge de moins de 35kg.

Article 4 : Liste des ressources pédagogiques empruntées

Les ressources pédagogiques mobilisées par l'emprunteur sont :

- *les mascottes de Paris 2024*

Article 5 : Montage et installation

Les ressources pédagogiques sont montées et démontées par les soins de l'emprunteur. L'emprunteur s'engage à installer les ressources pédagogiques dans la mesure du possible dans un espace clos et couvert ayant une surface suffisante pour l'accueil et pouvant recevoir le public en toute sécurité. Si les ressources pédagogiques sont installées en extérieurs, elles doivent être en permanence placées sous la surveillance d'un ou plusieurs intervenants missionnés par l'emprunteur.

Article 6 : Responsabilité et assurance

L'emprunteur s'engage à être assuré pour l'emprunt des ressources pédagogiques, auprès d'une compagnie d'assurance de son choix. Cette assurance couvrira les dommages, pertes ou vols qui pourraient survenir lors du transport, de la manutention et durant toute la durée de la location. Les ressources pédagogiques sont réputées être en état neuf à son départ des locaux du prêteur. Il appartient à l'emprunteur de vérifier l'état des ressources pédagogiques dès la réception et d'aviser sans délai le prêteur de toute dégradation. Le prêteur vérifie l'état des ressources pédagogiques dès son retour en ses locaux.

En cas de dégradation, perte ou vol des ressources pédagogiques : Les matériels détériorés ou non restitués, qu'elle qu'en soit la cause, seront remplacés à l'identique, valeur à neuf, aux seuls frais de l'emprunteur. Le montant des remplacements et réparations sera facturé à l'emprunteur qui prendra à sa charge les formalités auprès de son assureur sans délai, ainsi que la charge financière de la franchise de l'assurance.

Article 7 : Conditions financières et modalités de paiement

Les ressources pédagogiques appartenant au CROS sont louées aux conditions indiquées en annexe 2. Selon la qualité de l'emprunteur, le prêteur appliquera le tarif de base (pleins tarifs) ou le tarif spécifique (tarifs bénéficiaires). La qualité de l'emprunteur est indiquée en annexe 2.

Un état des lieux de nos ressources pédagogiques, ainsi que de nos Phryges, sera réalisé avant et après chaque réservation. En cas de dégradation, une facture sera adressée à l'emprunteur avec le montant de la dégradation à régler.

Article 8 : Attribution de compétence

Pour tout litige qui viendrait à se produire, en suite ou à l'occasion de la présente convention qui n'aura pas pu être réglé à l'amiable, les parties déclarent faire attribution de compétence au tribunal administratif de Lyon, 110 rue Duguesclin, 69003 Lyon.



Au service du mouvement sportif

**COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **PRÉFET**
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Egalité
Territoires
Pratiqué

Convention signée en deux exemplaires dont une pour l'emprunteur et une pour le prêteur

10 avril 2024, à Corbas

**Pour le Comité Régional Olympique et Sportif
Auvergne-Rhône-Alpes.
Madame la Présidente du Comité Régional
Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes**

Marie-Christine PLASSE



Pour l'emprunteur

**M. Le Maire
Alain VIOLLET**



Au service du mouvement sportif

**COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Egalité
Territoires
Pratiqué

ATTENTION : Toutes les ressources pédagogiques ne sont plus disponibles du 2 au 8 avril 2024.

Thème	Type de ressources	État	Location Case à cocher
EXPOSITION			
L'olympisme et ses « multi-valeurs »	<u>5 panneaux type Kakémonos recto verso</u> 1. Excellence/Solidarité et Tolérance/universalité 2. Amitié/Culture et Citoyenneté/éducation 3. Dépassement/Inclusion et Éthique/Égalité 4. Fair-Play/Fraternité et Mixité/partage 5. Respect/Transmission et Diversité/durabilité	Neuf 1000€	
Sport et Discrimination	<u>6 panneaux type Kakémonos recto</u> 1. La discrimination c'est quoi ? 2. La discrimination ethnique et raciale 3. La discrimination auprès des femmes 4. La grossophobie 5. L'homophobie 6. Les bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations	Neuf 1000€	
Sport et Handicap	<u>6 panneaux type Kakémonos recto</u> 1. Le Handicap c'est quoi ? 2. Les dates clé du parasport 3. Le paralympisme 4. Les défis à relever autour du handicap 5. Quels sports pour quels handicaps ? 6. Les exploits des personnes en situation de handicap	Neuf 1000€	
Sport et Dopage <i>Disponible prochainement</i>	<u>6 panneaux type Kakémonos recto</u> 1. Le dopage c'est quoi ? 2. Le dopage, tous concernés ? 3. L'histoire du dopage et la lutte antidopage 4. Les produits dopants, quelles conséquences sur la santé ? 5. Comment prévenir et lutter contre le dopage ? 6. Comment améliorer ses performances sportives sans avoir recours au dopage ?	Neuf	
Valeurs et symboles olympiques	<u>5 Bâches A1</u> 1. L'identité Olympique 2. La devise Olympique 3. La flamme Olympique 4. Les anneaux Olympiques 5. Les valeurs Olympiques	Neuf 400€	
Les Bleus dans les	<u>16 Kakémonos recto verso</u>	Neuf	



Au service du mouvement sportif

**COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Égalité
Territoires
Pratiqué

Jeux <i>Disponible prochainement</i>	Une exposition qui retrace les exploits de nos sportifs Français sur toutes les éditions des Jeux Olympiques depuis 1896 ! Exposition créée par le CNOSF.		
ANIMATION ET JEUX			
Sites de Paris 2024	<u>2 x 2 jeux de 24 pancartes A4</u> Afin de découvrir les sites olympiques de Paris 2024, il faut replacer les disciplines sportives dans le bon lieu de pratique. Exemple : Boxe à Roland-Garros	Neuf 80€	
Jeu de l'oie	<u>30 anneaux de différentes couleurs en PVC, un dé géant et 30 questions</u> L'objectif de l'animation est de sensibiliser les élèves à la culture Olympique à travers un jeu de l'oie. Les élèves répondent à des questions sur l'Olympisme pour pouvoir avancer.	Neuf 80€	
Fresque Olympique	<u>Une bâche de 390 x 68 cm</u> Outil participatif et ludique pour aborder l'Olympisme au travers de l'art plastique. <u>Cette ressource ne sera pas à remettre au CROS. La structure en fait l'acquisition</u>	Neuf 110€	
Les Phryges	<u>Deux Mascottes des Jeux de Paris</u> Une peluche olympique et une peluche paralympique de 130 cm. Possibilité de ne louer que l'une des deux Phryges.	Neuf	X



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

1. Tarif de base - Plein tarif

ATTENTION : Toutes les ressources pédagogiques ne sont plus disponibles du 2 au 8 avril 2024.

LES EXPOSITIONS				
Thème	3 jours et moins	4 à 10 jours	11 à 20 jours	21 à 30 jours*
EXPOSITION KAKEMONO				
L'olympisme et ses multi valeurs	50€	100€	150€	200€
Sport et Discrimination				
Sport et Handicap				
Sport et Dopage				
Deux expositions	75€	150€	200€	250€
Trois Expositions	95€	180€	230€	280€
EXPOSITION BACHE				
Valeurs et symboles olympiques	25€	50€	75€	100€
EXPOSITION CNOSF				
Les Bleus dans les Jeux	60€	110€	160€	210€
EXPOSITIONS KAKEMONOS + BACHE				
Pack Expositions	130€	220€	315€	390€

LES JEUX ET ANIMATIONS				
Thème	3 jours et moins	4 à 10 jours	11 à 20 jours	21 à 30 jours
Sites de Paris 2024	25€	50€	75€	100€
Jeu de l'oie				
Jeu du Memory Olympique				
Les 3 jeux	45€	80€	115€	150€
Fresque Olympique	110€ / Acquisition de la fresque			
Pack Jeux & Fresque	140€	180€	220€	260€

LES PHRYGES				
Réservation gratuite				

* Au-delà de 30 jours de location, le prêteur proposera un devis de location



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Tarifs bénéficiaires - Adhérents CROS, CDOS, CREPS, établissements
collectivités Terre de Jeux

ATTENTION : Toutes les ressources pédagogiques ne sont plus disponibles du 2 au 8 avril 2024.

LES EXPOSITIONS				
Thème	3 jours et moins	4 à 10 jours	11 à 20 jours	21 à 30 jours
L'olympisme et ses multi valeurs	25€	50€	75€	100€
Sport et Discrimination				
Sport et Handicap				
Sport et Dopage	40€	80€	120€	180€
Deux expositions				
Trois expositions	60€	110€	150€	210€
EXPOSITION BACHE				
Valeurs et symboles olympiques	20€	45€	70€	95€
EXPOSITION CNOSF				
Les Bleus dans les Jeux	35€	60€	85€	110€
EXPOSITIONS KAKEMONOS + BACHE				
Pack Expositions	80€	130€	220€	300€

LES JEUX ET ANIMATIONS				
Thème	3 jours et moins	4 à 10 jours	11 à 20 jours	21 à 30 jours
Sites de Paris 2024	15€	30€	45€	60€
Jeu de l'oie				
Jeu Memory Olympique				
Les 3 jeux	35€	60€	85€	110€
Fresque Olympique	110€ / Acquisition de la fresque			
Pack Jeux & Fresque	120€	160€	190€	200€

LES PHRYGES				
Réservation gratuite				

* Au-delà de 30 jours de location, le prêteur proposera un devis de location



Au service du mouvement sportif

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69 304 Lyon Cedex 07

Contact : accueil.aura@franceolympique.com | 04 74 19 00 59

